https://www.ville-gentilly.fr/actualites/horaires-du-service-formalites-population

Horaires du service Formalités-Population

Vos démarches administratives sur rendez-vous

Toutes les démarches se font **sur rendez-vous obligatoirement**.
Le service est ouvert au public de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi.

Se présenter avec un masque et si possible un stylo pour le rendez-vous.

Une seule personne par rendez-vous (sauf mariages, PACS, et demande pour un mineur).

Rendez-vous et renseignements **par téléphone uniquement au 01.47.40.58.08.**

Publié le 11 mai 2020